

L'autre Parole

L'AVORTEMENT

**paroles de femmes,
Parole de vie**



numéro 33, mars 1987

L'autre Parole _____ C.P. 393, Succ. "C", Montréal, QC, H2L 4K3

SOM-MÈRE

L'innatré.....	p. 3
L'avortement: paroles de femmes, Parole de vie.....	p. 4
Une parole solidaire.....	p. 10
Indications bibliographiques.....	p. 13

Le bulletin **Entre Parole** est la publication du Collectif du même nom.

Coordination: Rita Hazel et Réjeanne Martin. *Illustration de la page couverture:* Jacqueline Roy.

Impression: Agence Daniel Racine Enr.

Abonnement régulier: 1 an (4 nos) = 6,00\$

Adresse: C.P. 393, succ. C

2 ans (8 nos) = 10,00\$

Montréal, QC.

de soutien..... = illimité!

H2L 4K3

outre-mer (1 an)..... = 10,00\$

(2 ans)..... = 18,00\$

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 7153

Port de retour garanti.

LIMINAIRE

Il nous est impossible de parler d'avortement sans un serrement de coeur... pour ne pas dire d'entrailles!

Et pourtant, dans la conjoncture actuelle

- où la controverse s'étend à tous les milieux et interroge toutes les personnes de la société québécoise, y compris les chrétiennes et les chrétiens

- où des pressions de toutes sortes s'exercent sur les femmes acculées à cette décision et en rendent ainsi l'exécution encore plus pénible et difficile, sinon parfois impossible

nous avons cru important d'entreprendre une réflexion collective et de vérifier la possibilité d'un consensus véritable face à ce problème.

En une première étape, chacun de nos groupes a débattu de la question et privilégié des pistes de réflexion. Par la suite nous nous sommes réunies en colloque d'une journée où nous avons partagé nos points de vue et déterminé les éléments qui ralliaient l'unanimité.

Le présent bulletin livre donc le fruit de ce travail¹ dont l'originalité consiste avant tout dans la dimension collective de notre démarche. En réfléchissant ensemble, en nous remettant mutuellement en question, en tenant compte des expériences concrètes vécues autour de nous, nous avons cherché une meilleure compréhension de la réalité plutôt qu'un discours à partir de théories, d'idéaux, d'affirmations ou d'interdits venant de l'extérieur.

Même si notre texte fut retouché et remanié pour tenir compte de toutes nos exigences, nous ne prétendons pas avoir atteint une position définitive et immuable car bien des données du problème peuvent changer.

Nous présentons ce document à titre de chrétiennes et de féministes, dans l'espoir qu'il contribue à la discussion tant chez les femmes du pays que dans l'ensemble de l'Eglise québécoise.

*Le Comité de coordination
de L'autre Parole*

¹ à titre de numéro spécial. On sait que depuis 1986, un quatrième numéro, différent des trois réguliers, paraît annuellement.

**L'AVORTEMENT:
paroles de femmes,
Parole de vie.**

Une réflexion située

Comme femmes chrétiennes et féministes, notre réflexion sur l'avortement est située dans le temps; elle est élaborée à partir de l'état actuel des connaissances en biologie, en psychologie, en théologie, etc. Notre prise de position n'est ni achevée, ni définitive. Nous désirons pourtant la partager, car encore aujourd'hui, bien des femmes font face à ce grave problème, et ce, dans une difficile conjoncture d'affrontements.

Nous disons oui à la vie. Cette vie, nous pensons qu'elle doit être voulue et qu'elle doit advenir dans des conditions viables pour les personnes impliquées, en particulier la mère. Assurer des conditions décentes à celles et à ceux qui désirent mettre des enfants au monde constitue une responsabilité qui appartient à l'ensemble de la société.

Fondamentalement, les personnes sont des **sujets libres**, à qui l'on reconnaît le droit de faire des choix. Nous considérons les femmes comme des personnes, des personnes moralement responsables. Par conséquent, nous respectons profondément le choix des femmes aux prises avec une grossesse non désirée.

Les sciences n'offrent pas de réponse définitive à nos questions sur le statut du fœtus. Elles nous en apprennent toujours davantage sur le développement de l'embryon, le processus d'individualisation, etc. Par ailleurs, certaines théories font également valoir qu'un nouveau-né a non seulement besoin d'être nourri, lavé, habillé, mais qu'il a aussi besoin de certaines relations affectives pour devenir progressivement une personne. Mais les sciences ne nous indiquent pas s'il faut reconnaître le fœtus

comme une personne humaine. Ce débat se situe d'abord au niveau philosophique, avec toutes les retombées juridiques qui en découlent.

Une réflexion de femmes chrétiennes

Nous voulons parler comme femmes chrétiennes, comme femmes **prêtes à dire Dieu**¹ pour nommer le mystère de l'origine de cette Vie qui nous a été donnée par amour, que nous recevons et transmettons avec amour. Interpellées par l'Évangile de Jésus-Christ, nous nous référons à l'accueil inconditionnel et au respect des personnes dont témoignent les récits bibliques.

En effet, Jésus a rencontré des femmes, il a discuté et cheminé avec elles. Il les a aimées. Jésus a consacré **la primauté des personnes** sur les règles établies. Ce qui ne veut pas dire qu'il a acquiescé à toutes les conduites; il a su confronter les personnes, mais il s'est refusé à leur imposer une réponse toute faite, préférant les renvoyer à elles-mêmes, à leur liberté, à leur dignité de sujet responsable devant Dieu.

Nous retenons également que **Dieu nous a créés sexués**, êtres de corps, de sang, de volonté et de désir. La sexualité est partie intégrante de notre vie: elle est au cœur des rapports entre les hommes et les femmes. Il nous importe donc d'avoir une image positive du corps des femmes, de leur vie sexuelle, de leur fécondité.

Il y a eu et il y a **dans l'Église diverses attitudes et points de vue** sur la question du respect de la vie. La vie humaine n'a jamais été considérée comme un absolu; que l'on pense aux discours sur la légitime défense, aux arguments sur la juste guerre, à l'acceptation de la peine de mort, à la valorisation du martyr, etc. Dans l'Église, à l'heure actuelle, il n'existe pas d'unanimité en ce qui a trait à l'interruption volontaire de grossesse. Un peu à l'image des chrétiennes et des chrétiens, les théolo-

¹ On nous permettra cette représentation féminine -et par ailleurs non totalitaire- de notre foi.

giennes et les théologiens, les pasteurs, les femmes engagées en pastorale ou les moralistes tiennent des positions qui vont du refus catégorique à l'acceptation en certaines circonstances, et même à la reconnaissance du libre choix.

Une réflexion de femmes chrétiennes et féministes

Nous voulons parler comme femmes chrétiennes et féministes engagées dans la société québécoise, comme femmes qui veulent le mieux-être et le mieux-vivre de toutes les femmes et de tous les enfants d'ici. Dans cette perspective, il est important **que l'enfant naisse désiré** parce que porter un enfant est une expérience qui bouleverse le corps des femmes: grossesse et accouchement, séquelles de toutes sortes, fatigue... Sans compter que mettre un enfant au monde, ça prend plus de vingt ans! C'est dire "oui à la vie" quotidiennement, sur le laborieux chemin où la mère accompagne l'enfant vers la vie adulte.

Nous espérons vivement que l'ensemble des hommes se mettront en route eux aussi; qu'ils assumeront les responsabilités inhérentes à la fécondité sans chercher à ériger un nouveau lieu de pouvoir. Lorsque se pose la question de l'avortement, la femme qui a un conjoint choisira peut-être de l'impliquer dans le processus de décision. Mais ultimement, **personne ne peut se substituer à elle** pour prendre cette décision: ni médecin, ni mari, ni prêtre, ni travailleur social, ni psychologue. La femme est ici concernée dans la totalité de son être présent et futur. Selon toute vraisemblance, c'est elle qui devra courir les risques liés à la naissance de l'enfant.

En effet, nous sommes dans une société qui tarde à se faire accueillante au potentiel de fécondité des femmes, qui refuse, à l'heure du monde moderne et industriel, de payer collectivement le prix de sa reproduction biologique. Quand aurons-nous une organisation du travail, des services sociaux et une politique fiscale qui permettront aux femmes de mettre des enfants au monde sans être économiquement pénalisées pour le reste de leur vie? La pauvreté guette encore la majorité des femmes,

particulièrement celles qui se retrouvent à la tête d'une famille monoparentale.

On ne saurait concevoir la fécondité des femmes -ni la préséance de leur choix en matière d'avortement- en dehors de ce **processus global de "mise au monde"** de l'enfant. Limiter la reconnaissance de la fécondité aux seuls moments de la conception et de l'accouchement implique que l'on considère le corps des femmes comme un simple corps-machine, un corps-outil livré aux fins de la reproduction. À cela nous nous objectons catégoriquement, d'autant plus que la recherche dans le domaine des nouvelles technologies de la reproduction tend à considérer la procréation comme une fonction morcelée, aliénée du corps et de la vie des femmes.

Au cours des dix dernières années, **il n'y a pas eu d'avancées significatives dans le domaine de la contraception**. Il semble bien que la recherche de nouveaux moyens de contraception, efficaces et non nocifs pour les femmes, ne constitue pas une priorité. Pourtant, le nombre des avortements n'est-il pas lié en partie au caractère défaillant des moyens actuels?

Une bonne partie de la société sexiste dans laquelle nous vivons essaie de culpabiliser les femmes qui ont recours à l'avortement, mais s'intéresse peu aux porteurs de spermatozoïdes féconds; pourtant, à ce que l'on sache, les femmes ne "tombent pas enceintes" toutes seules. Qu'a-t-on à dire à ceux qui sèment à tout vent? Si la science peut permettre à celui qui n'a pas d'utérus de porter un enfant, comment se fait-il qu'elle ne parvienne pas à contrôler ses petits canaux véhiculeurs de sperme? Il est vrai que l'on semble davantage se préoccuper des effets secondaires quand il s'agit des hommes.

L'avortement ne constitue pas pour nous un moyen de contraception. Nous déplorons la situation des femmes que les circonstances amènent à vivre de multiples avortements. Pour nous, il s'agit du dernier recours suite à l'échec de la contraception ou à une mauvaise évaluation de la période de fécondité des femmes. En effet, comme la vie n'est pas parfait-

te, admettons que des imprévus, des oublis peuvent se produire. Par ailleurs, l'avortement est parfois rendu nécessaire à la suite d'un viol, d'un inceste. Mais les femmes savent que mettre un terme à une vie, même embryonnaire, ne peut pas constituer un geste ordinaire, sans signification. **L'avortement est et reste pour nous un geste grave que l'on ne peut banaliser.** Il y va de notre rapport à l'ensemble du monde vivant.

Quelques pistes d'intervention

Comme chrétiennes et comme féministes, **il ne suffit pas d'acquiescer au libre choix.** Nous devons avoir une moralité active, cohérente, responsable. Nous avons à nous impliquer davantage pour que les femmes aient vraiment le choix en matière de fécondité. Plusieurs pistes s'offrent à nous.

Il faudrait certainement **multiplier les lieux** offrant à la femme concernée de réfléchir avec d'autres personnes, si elle le désire, sur les différents aspects de la décision qu'elle doit prendre: implications médicales, psychologiques, sociales, économiques, morales etc. Non pas une instance décisionnelle, appelée à trancher à la place de la femme, mais un espace ouvert à tous les choix, un milieu de réflexion permettant une évaluation de la situation, une exploration des différentes solutions, et une prise de décision le plus éclairée possible. Un lieu où un suivi est réalisable avant et après la décision, de manière à briser l'isolement dans lequel se retrouvent nombre de femmes.

Les femmes ont été absentes de la définition des lois qui régissent notre société. Manifestement, **la législation actuelle sur l'avortement** est liée aux valeurs d'une partie seulement de la population. S'il n'existe pas encore de consensus social sur la pratique des interruptions de grossesses, il nous semble néanmoins urgent de mettre en oeuvre des mécanismes en vue de réviser en profondeur cette législation. Tenir compte des intérêts des femmes dans cette question constitue une condi-

tion minimale à l'établissement d'un climat social favorable à la réflexion.

N'aurions-nous pas à **interroger notre modèle d'organisation sociale?** Les pratiques communautaires de solidarité ont du mal à se tailler une place dans une société qui privilégie avant tout la réussite personnelle, la productivité et la consommation. Les parents se retrouvent seuls, pressés de mettre au monde des petits modèles de perfection ayant développé au maximum leurs capacités motrices, cognitives et affectives. Bref, la culture actuelle n'est-elle pas porteuse d'une dimension abortive? Il ne faudrait pas retourner à la vieille pratique de culpabilisation des femmes et des couples qui n'avaient pas ou pas assez d'enfants. Cela n'avance à rien. Mais il ne devrait pas être tabou de se questionner collectivement sur notre capacité d'accueil de la vie même si elle n'est pas toujours planifié.

Les résistances à l'éducation sexuelle empêchent la circulation de l'information, la tenue de débats, de discussions qui permettraient aux personnes -et notamment aux jeunes- de clarifier leurs rapports à la sexualité. L'éducation à une sexualité responsable et l'intégration de la dimension sexuelle à l'ensemble du vécu ne sont possibles que dans un climat social d'ouverture, d'écoute et de respect.

Ne faudrait-il pas aussi songer à apporter notre contribution à l'exploration **de manières nouvelles de dire et de vivre la sexualité?** Il serait temps de sortir des stéréotypes qui entourent les rapports sexuels, d'élargir l'éventail des modes d'expression de notre tendresse et d'utiliser le langage corporel dans toute sa richesse.

Avoir une moralité en actes, ce n'est pas seulement **dire oui au libre choix**; c'est contribuer concrètement à limiter le nombre de situations qui engendrent de telles décisions et par là élargir l'éventail des choix en matière de fécondité. C'est ainsi que, comme filles de Dieu, nous avons le goût de **dire oui à la vie**.



UNE PAROLE SOLIDAIRE

La position du Collectif L'autre Parole sur l'avortement ne représente pas une intervention isolée. Elle s'inscrit à l'intérieur d'une prise de parole publique par des chrétiennes et des chrétiens.

La revue **Vie Ouvrière**, dans le numéro de novembre 1986, publie tout un dossier sur le sujet. Six femmes chrétiennes, regroupées en table-ronde dégagent clairement les jalons d'une éthique en faveur du libre choix.

Ce que je n'accepte pas, c'est qu'en faisant de l'avortement un "crime indicible", l'Eglise mette un poids très lourd sur le dos des femmes aux prises avec cette décision, alors qu'elle n'en met pas sur le dos des hommes quand ils ont à choisir d'aller ou non à la guerre". (...)

La vision des choses diffère sensiblement selon qu'on voit en Dieu le "maître de la vie" (c'est l'expression utilisée par les groupes pro-vie) ou le "donneur de vie". "Si Dieu donne la vie et s'il m'a créée libre, alors je suis responsable devant lui des décisions que j'ai prises sur cette vie." Cette responsabilité, cette "primauté de la conscience" est reconnue par la tradition chrétienne. Elle implique le doute et l'incertitude. "C'est vrai que la décision de l'avortement n'est pas toujours claire, mais d'autres décisions humaines ne sont-elles pas tout aussi torturantes, obscures, incertaines?" (...)

(...) ... le sens du pardon, c'est précisément "le signe d'un geste responsable dont tu réponds ultimement devant Dieu." (...)

(...) ..."Je reconnais à l'Eglise le droit de questionner mes décisions mais en retour je lui demande de reconnaître les questions que posent la vie quotidienne et la communauté" (...)

(...) ... il apparaît douteux de prendre le droit des enfants à naître comme seule et première unité de mesure du droit à la vie et comme droit absolu, alors que le propre d'une vie humaine est d'être en relation.

Dans ce même numéro, d'autres articles systématisent les divers éléments de cette réflexion déjà riche.

La livraison de janvier-février 1987 fait écho aux lettres des lectrices et des lecteurs, et l'éditorial précise la position de la revue. Voici quelques extraits.

Si une femme perçoit sa survie menacée et juge en conscience être incapable, à ce moment-là de sa vie, d'assurer ce minimum nécessaire, quelle personne peut juger aberrant et immoral de considérer l'interruption de grossesse comme un moindre mal? Au contraire, l'immoralité ne serait-elle pas d'obliger une femme ayant fait un tel jugement à poursuivre sa grossesse malgré elle? (...)

Le respect des consciences est un acquis fort récent et encore bien fragile dans l'Église. "L'humain ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience", lit-on dans le décret de Vatican II sur la liberté religieuse. "Mais il ne doit être empêché non plus d'agir selon sa conscience." (...)

Le problème, c'est qu'il n'existe pratiquement pas de réflexion morale dans l'Église comme dans l'ensemble de la société permettant à des femmes de prendre une décision éclairée, en toute conscience, à propos de l'avortement en tenant compte et de la vie de l'embryon et de celle de la femme. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Les femmes sont toujours grandement absentes des facultés de théologie et des lieux de décision dans l'Église. Malgré la diversité des opinions, les spécialistes en théologie et en morale ont toujours peu de liberté de recherche dans le domaine de la morale sexuelle comme le montre l'affaire Curran aux Etats-Unis. La criminalisation de l'avortement empoisonne le débat moral puisque les restrictions qu'on pourrait formuler risqueraient de se transformer en restrictions légales et favoriser les poursuites pénales.

(...) Notre position n'est pas simple. Elle suppose une sympathie réelle et un respect pour ce que vivent les femmes d'aujourd'hui. Elle suppose un refus de banaliser l'avortement dont le grand nombre est sûrement questionnant. En conséquence, elle suppose une lutte sans merci pour une organisation sociale accueillante à la qualité de vie des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

De son côté, l'AFÉAS, dans le numéro de février 1987 de la revue **Femmes d'ici**, interroge le débat actuel. Par la voix de sa présidente,

Madame Louise Coulombe-Joly, l'Association rappelle et commente sa position.

Sans être pour l'avortement libre et gratuit, ni totalement contre cette solution, les membres AFEAS ont posé un geste d'implication chrétienne en reconnaissant le droit à l'avortement dans des conditions saines pour les femmes vivant des situations difficiles. (...)

Pourquoi autant d'avortements en 1987? Je ne peux pas croire que toutes ces femmes sont des êtres irresponsables, innocentes, immorales ou imprévoyantes. On ne décide pas d'un avortement par plaisir. Il faut aller au fond du problème avant de culpabiliser.

Nous vivons un problème de société. Si autant de femmes se retrouvent face à une grossesse non-désirée (...), il doit bien y avoir un bon nombre de partenaires qui se défilent devant les conséquences de leurs actes. Et pourtant on n'en parle jamais. On juge ces femmes, on accuse le personnel médical alors que le partenaire se promène incognito sans problème. (...)

Je rêve du jour où les parents ne s'inquièteront pas uniquement de la possibilité de grossesse chez leurs filles mais se préoccuperont autant sinon plus de la fertilité de leurs garçons.



INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

AFÉAS, Femmes d'ici, février 1987, éditorial, "L'avortement: un problème de société.

Assemblée des Évêques du Québec (Message), Un appel en faveur de la vie, 9 décembre 1981. Publication du Secrétariat de l'A.É.Q.

BOYER, Robert, "Légalité et moralité face à l'avortement" in Paul LADRIERE, "Religion, morale et pratique: le débat sur l'avortement". Revue française de sociologie, XXIII-3, juillet-septembre 1982.

Conseil des Affaires sociales et de la Famille, La question de l'avortement, 1973, (Annexe II: L'avortement selon le code criminel canadien).

DOLTO, Françoise, "A propos de l'avortement", Sexualité féminine. Paris, Scarabée et Compagnie, 1982, pp. 307-346.

DUMAIS, Monique, "L'avortement", in Danielle BLONDEAU (sous la direction de) De l'éthique à la bioéthique: repères en soins infirmiers, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1986, pp. 171-188.

Éditions du remue-ménage, C'est à nous de décider, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1978.

GILLIGAN, Carol, Une si grande différence (In a different Voice, Harvard University Press, 1982), Paris, Flammarion, 1986, pp. 103-162.

GORMAN, Michael J., Abortion and the Early Church, New York, Paulist Press, 1982.

GUY, Solange, "C'est comme une peine d'amour" (film), Office national du film, Canada, 1985.

HARRISON, Beverley, Our Right to choose: toward a New Ethic of Abortion, Boston, Beacon Press, 1983.

KEYSERLINGK, Edward W., Le caractère sacré de la vie ou la qualité de la vie, du point de vue de l'éthique, de la médecine et du droit. Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 1979.

LADRIÈRE, Paul, "Religion, morale et politique: le débat sur l'avortement", Revue française de sociologie, XXIII-3, juillet-septembre 1982, pp. 417-455.

L'autre Parole (groupe no 1 de Montréal), et autres groupes de femmes (Centre de Santé des Femmes, La Vie en Rose, la Fédération québécoise pour le planning des naissances), "La vie des femmes n'est pas un principe", Le Devoir, 11 décembre 1981, et L'autre Parole, no 17, février 1982.

La Ligue des Droits de l'Homme, La société québécoise face à l'avortement, Ottawa, Léméac, 1974.

MALINCONI, Nicole, Hôpital silence, Paris, Minuit, 1985.

MELANCON, Louise, "Mouvement de libération des femmes et avortement", in Devenirs de femmes (cahiers de recherche éthique, 8), Montréal, Fides, 1981, pp. 89-101.

PELLETIER, Francine, "L'avortement en 1982", La Vie en Rose, mars-avril-mai 1982, pp. 17-38.

QUELQUEJEU, Bernard, "La volonté de procréer", Lumière et Vie, no 109 (1972), pp. 57-71.

RND, L'avortement: un choix de société, Paul-Eugène Chabot, RND, no 6, juin 1983, pp. 1-28.

ROZOVSKY, Lorne Elkin, Droit hospitalier au Canada. (Toronto), Association des Hôpitaux du Canada, 1974.

Sacrée Congregation pour la Doctrine de la Foi, La morale catholique et l'avortement, 18 novembre 1974, Montréal, Fides, 1974.

SAINTONGE, Line, L'infirmière et le processus de décision des femmes face à l'avortement. Rapport de stage en vue de l'obtention de maîtrise en sciences infirmières, Université de Montréal, décembre 1982.

THEVENOT, Xavier, "Situations sexuelles spécifiques" dans Initiation à la pratique de la théologie. Tome IV, Ethique, Paris, Cerf, 1983, pp. 480-485.

Vie Ouvrière, novembre 1986, Dossier sur l'avortement.

Vie Ouvrière, janvier 1987, Chronique "Vos lettres" et éditorial: "La moralité de l'avortement"

XXX, "Les Églises face à l'avortement" Oecuménisme, septembre et décembre 1986.

XXX, "Un statut moral pour l'embryon?", Recherche protestante. Le Supplément, no 153 (juin 1985), pp. 113-123.



